

L'étranger et l'allochtone en Côte-d'Ivoire

Jean-Pierre DOZON

De quelques traits fondamentaux et problématiques de l'identité ivoirienne

Au regard de nombreux pays africains, la Côte-d'Ivoire est longtemps passée (disons jusqu'à la fin des années 1970) pour un pays d'exception. Croissance économique (sous l'égide principalement de deux cultures d'exportation, le café et surtout le cacao dont elle devint le premier producteur mondial) et stabilité politique s'y sont tellement bien conjuguées que certains observateurs ont parlé de « modèle ivoirien de développement » et ont popularisé l'expression tout à la fois flatteuse et inquiétante de « miracle ivoirien » (d'aucuns, bien moins louangeux, comme S. Amin, lui préféreraient celle de « mirage ivoirien »). Et si l'on s'accordait à lui reconnaître, par-delà l'exception, certains traits propres à l'Afrique contemporaine comme celui d'un pays reposant sur un régime à parti unique, voire sur un régime autocratique, l'homme qui dirigeait le pays, F. Houphouët-Boigny, bénéficiait d'une image tout aussi avantageuse (c'est-à-dire difficilement comparable à celle d'un Bokassa, d'un Amin Dada ou même d'un Mobutu). Image en l'espèce d'un personnage charismatique qui, dès avant l'indépendance, a entraîné l'adhésion d'une majorité d'Ivoiriens (et, comme on le verra, de nombreux ressortissants étrangers) et su se tailler une carrure internationale d'inspiration, reconnaissait-il lui-même, gaullienne (il fut d'ailleurs ministre du « Général »). A cet égard, on ne s'avancera pas trop en disant que la politique française en Afrique postcoloniale s'est bien souvent appuyée sur Houphouët-Boigny et qu'il en fut moins un rouage éminent qu'un authentique acteur capable de peser sur elle, même, et peut-être surtout, quand cette politique s'appliquait à d'autres pays africains que la Côte-d'Ivoire.

C'est pour l'essentiel cette situation politico-économique, dont on verra qu'elle prend sa source durant la période coloniale, qui a fait de la Côte-d'Ivoire une terre d'immigration ; ainsi, sur les quelques treize millions d'habitants que compte aujourd'hui le pays, on en dénombre plus de quatre d'origine étrangère, provenant pour la plupart des pays voisins, du Mali, de la Guinée, du Sénégal, etc. et surtout du Burkina Faso dont les ressortissants représentent plus de 15 % de la population totale¹. De sorte que la Côte-d'Ivoire constitue à soi seule, du point de vue de sa composition démographique, un assez bon résumé de l'Afrique de l'Ouest (en précisant que les Ivoiriens proprement dits émigrent en revanche assez peu dans les autres pays africains) ; ce qui témoigne tout à la fois de la prospérité dans laquelle évoluait encore récemment ce pays et de l'étonnant libéralisme des Autorités en matière d'immigration, comme si, au-delà de tout ce qui pouvait attirer les étrangers en Côte-d'Ivoire (particulièrement son arboriculture à laquelle ils pouvaient participer non seulement comme main-d'œuvre, mais aussi comme planteurs à part entière), elles avaient délibérément encouragé leur installation.

Mais, depuis une décennie, les images flatteuses qui singularisaient la Côte-d'Ivoire se sont quelque peu estompées. Jugé par ceux-là mêmes qui l'avait souvent encensé, au premier chef par la Banque Mondiale, l'État ivoirien se révélait finalement beaucoup trop dissipateur (avec une dette extérieure qui ne cessait de croître), devant désormais subir, comme la plupart des pays africains, les contraintes des politiques d'ajustement structurel, c'est-à-dire l'obligation de réduire les dépenses publiques et de privatiser nombre de secteurs ou d'entreprises qu'il avait sous son contrôle. Mais il y eut plus grave ; en effet, ce qui avait été à la fois la base et le symbole de son essor, à savoir la production et l'exportation du café et surtout du cacao, subit, dans les années quatre-vingts, la concurrence d'autres pays producteurs et les aléas d'un marché mondial qui conduisirent irrésistiblement à la baisse des cours et des prix payés aux planteurs ivoiriens. De sorte que cette économie de plantation, qui avait permis à la Côte-d'Ivoire de prétendre, non sans ostentation, à une évolution résolument moderne (qu'illustraient notamment une scolarisation massive, et une certaine diversification de l'agriculture autour de grandes entreprises agro-industrielles²), d'enrichir une bonne partie de sa classe politique, de se doter d'une classe moyenne, issue principalement de la

1. La Côte-d'Ivoire compte actuellement aussi une nombreuse population libanaise (de l'ordre peut-être de 100 000 personnes) occupant des fonctions importantes dans le monde des affaires et du commerce, ainsi qu'une population européenne (à majorité française) d'environ 25 à 30 000 personnes, mais qui est aujourd'hui nettement moins nombreuse qu'elle ne le fut dans les années soixante-dix.

2. Comme les plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas, ou encore les grands complexes sucriers dans le Nord du pays.

fonction publique, et de vivre dans un climat général de redistribution auprès des campagnes et des couches populaires des villes, n'autorisait plus la reproduction du système ; un système qui avait été largement porté, tant politiquement qu'idéologiquement, par le chef de l'État ivoirien (Houphouët, pour l'avoir été dès les années trente, et continué à l'être, malgré ses fonctions, n'a cessé d'incarner le planteur ivoirien-type), et qui, en étant désormais en situation de crise durable, revint très directement dans le jardin du Président sous forme d'une profonde mise en cause de sa légitimité qu'aggravait son obstination, malgré son grand âge, à se maintenir au pouvoir.

L'année 1990 fut, à cet égard, décisive ; suite à de multiples grèves et manifestations, le pouvoir dut concéder le retour d'importantes libertés publiques, essentiellement le multipartisme et la libre expression de la presse écrite, toutes choses qu'avait connues la Côte-d'Ivoire coloniale après la Seconde Guerre mondiale et qui avaient disparu au tournant de l'Indépendance.

Avant de prendre la mesure des événements qui occasionnèrent cette inflexion du régime ivoirien, il n'est pas inutile de signaler que c'est durant la dernière décennie, c'est-à-dire à l'heure du déclin de l'économie de plantation, que le régime, et très précisément Houphouët-Boigny, entreprit une politique accélérée de grands travaux (démontrant toute la souplesse et les possibles dérogations des plans d'ajustement structurel) : bitumages de routes, aménagements divers de la ville d'Abidjan et surtout l'embellissement décisif de Yamoussoukro par la construction d'une basilique somptuaire (Notre-Dame de la Paix), véritable réplique du Vatican qu'Houphouët dit avoir payé de ses propres deniers et dont il confia la gestion au Saint-Siège. Incroyable situation donc (et qui, dans le cas de la basilique, fit scandale en Côte-d'Ivoire, dans les milieux catholiques, et dans la presse internationale) d'un pays dont l'identité en terme d'exception, de modèle longtemps montré en exemple, était désormais singulièrement compromise, mais que son vieux leader prétendait maintenir dans l'enchantement et dans la démesure comme si son pouvoir charismatique (lui-même compromis) devait se réfugier dans un geste ultime d'auto-sanctification et autour d'un legs fait d'infrastructures et de superstructures associant pour l'éternité l'identité ivoirienne à son Père fondateur³.

3. Cf. l'article de H. Memel-Foté, « Des ancêtres fondateurs aux Pères de la Nation », *Cahiers d'Études Africaines*, XXXI, 23, 1991.

Les étranges élections de 1990

Quelques mois après la reconnaissance du multipartisme (je devrais dire de son application effective, puisque la Constitution ivoirienne ne l'avait jamais supprimé), eurent lieu, comme il était légalement prévu, les élections présidentielles. Houphouët-Boigny, bien évidemment, se représenta, mais, pour la première fois depuis 1960, il eut un adversaire, en l'occurrence Laurent Gbagbo qui était à la tête du principal parti de l'opposition, le Front Populaire Ivoirien (FPI). En fait, l'homme qui défiait ainsi le vieux souverain n'était pas un inconnu ; il était, à sa façon, lui-même un « vieil » opposant à Houphouët qui avait eu plusieurs fois maille à partir avec le pouvoir, notamment en 1982 où, à la suite de circonstances assez troubles, marquées par des accusations de « tribalisme », il dut quitter précipitamment son pays mais profita de son exil en France pour écrire des livres incendiaires contre le régime ivoirien et proposer une « alternative démocratique »⁴. Historien, homme d'action obstiné, excellent tribun, encore jeune (il avait en 1990 quarante-cinq ans), c'est assez naturellement qu'il devint le leader du mouvement de contestation du régime et fit du FPI le dangereux rival du parti d'Houphouët, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI). Cependant, les autres partis de l'opposition, dont l'audience était sans doute moins nette que celle du FPI, avaient sur ces élections présidentielles une opinion assez particulière. Compte tenu de la nouvelle candidature d'Houphouët, et craignant par-là même les ruses et les manigances du pouvoir et du PDCI rompus à plus de trente ans de règne, ils préféraient appeler à l'abstention et laisser, sans doute une dernière fois, Houphouët seul face au peuple ivoirien, comme si il y avait là la possibilité de donner à sa réélection un caractère dérisoire et pour le moins décalé au regard du processus de démocratisation en cours et du désenchantement qui atteignait « le miracle ivoirien » et le charisme du Président. Mais ils durent vite se soumettre au volontarisme de L. Gbagbo et finalement soutenir sa candidature, car le leader du FPI jugeait la démarche des autres partis de l'opposition beaucoup trop intellectuelle et parfaitement inapte à amplifier le mouvement de contestation amorcé quelques mois auparavant. Il fallait cette fois-ci, au contraire, un adversaire à Houphouët, quelqu'un qui puisse légalement porter de rudes coups au pouvoir en place, voire précipiter un changement de régime.

La stratégie du FPI visa assez juste car, durant la campagne électorale, souvent tendue et égrenée de nombreux incidents, on se prit à croire sinon à la victoire de L. Gbagbo, du moins à une issue qui déstabiliserait sérieusement le long règne d'Houphouët-Boigny (des sondages allaient nette-

4. Cf. Laurent Gbagbo, *Pour une alternative démocratique en Côte-d'Ivoire*, L'Harmattan, 1983.

ment dans ce sens). Enfin on vota, et les résultats, qui se firent quelque peu attendre, donnèrent au Président sortant une assez large majorité avec plus de 80 % des voix. A y regarder de près, les partis de l'opposition qui craignaient les manigances du pouvoir furent largement servis car ces résultats recélaient de nombreuses irrégularités (bourrage d'urnes, votes annulés arbitrairement, etc.) bénéficiant surtout au candidat Houphouët, mais qui laissaient du même coup supposer que son adversaire avait ou aurait fait (mais sans nécessairement emporter la victoire) un bien meilleur score.

Cependant, l'entreprise du « Front » et de L. Gbagbo fut loin d'être une défaite. Comme s'il savait la vérité des résultats, le ministère de l'Intérieur ne claironna pas vraiment la victoire d'Houphouët-Boigny et, surtout, celui-ci ne remercia pas, comme il est d'usage, le peuple ivoirien de l'avoir réélu. Ce silence, à vrai dire, en disait bien plus long que les résultats eux-mêmes. Lui, le « Père de la Nation », qui avait fait campagne sur le thème assez révélateur du « don de soi » (et qui résumait toute sa croyance en son propre charisme), boudait le peuple ivoirien et son ingratitude et ne comprenait pas que ce peuple qu'il considérait comme sa propre émanation puisse entrevoir de manifester une autre volonté que la sienne.

Le silence d'Houphouët recélaient en fait une « vérité » bien intéressante, celle d'avoir été réélu pour une large part grâce au vote des étrangers. Plus que jamais fidèle à son libéralisme en matière d'immigration, le pouvoir organisa avec soin le vote des Africains non-ivoiriens, tout particulièrement des Burkinabè ; et il l'organisa d'autant mieux que, dans leur grande majorité, ces Africains étaient déjà convaincus qu'il fallait une nouvelle fois reconduire Houphouët à la tête du pays. N'était-ce pas lui qui leur avait permis de s'installer facilement en Côte-d'Ivoire, même s'ils y faisaient souvent l'objet de tracasseries et de taxations arbitraires ? Depuis l'époque du « miracle ivoirien » (et même avant l'indépendance), n'était-ce pas lui qui les avait encouragés, non seulement à venir travailler en Côte-d'Ivoire, mais aussi à accéder à la terre et à prendre une place importante dans ce monde de planteurs qui longtemps avait été source et symbole du « miracle » ? Et même si l'économie générale de la Côte-d'Ivoire était désormais en crise, elle restait, aux yeux des migrants, toujours plus attractive que celle du Burkina Faso ou du Mali ; ce qui fait que, par leur seule présence, les étrangers semblaient témoigner de la perpétuation, même illusoire, de la réussite ivoirienne.

Une telle attitude et une telle stratégie du pouvoir à l'égard du vote des étrangers mit en fait « l'opposition démocratique », et particulièrement le FPI, dans une situation curieuse et assez inconfortable : celle d'avoir à se déclarer assez nettement nationaliste, et à se prononcer peu ou prou contre ce vote dont elle savait qu'il se porterait massivement sur le candidat Houphouët. Si la réaction pouvait certainement se justifier au regard

d'une manœuvre qui faisait des étrangers davantage des otages du pouvoir que des citoyens ivoiriens à part entière, l'opposition n'en a pas moins pris le risque d'épouser une cause teintée de xénophobie ; ce que n'ont pas manqué de percevoir les Africains non-ivoiriens (surtout les Burkinabè), d'autant que durant la campagne ils subirent parfois la vindicte de quelques militants zélés du « Front ».

Curieuse situation en effet où, suivant nos repères politiques les plus courants, un parti et surtout un homme réputés de droite (Houphouët, bien qu'ayant autrefois frayed avec le communisme, s'est souvent déclaré proche du gaullisme) semblent jouer la carte de l'étranger pour se perpétuer au pouvoir, tandis qu'une opposition qui s'affirme volontiers de gauche est amenée à la contester afin de mettre un terme au long règne du PDCI et d'Houphouët-Boigny.

Pour éclairer un peu mieux cette curieuse situation (qui est comme une sorte d'inversion de celle que nous connaissons en France), il convient d'examiner plus précisément les résultats des élections de 1990. En effet, l'explication de la victoire en demi-teinte d'Houphouët ne s'épuise ni dans les diverses irrégularités, ni même dans le vote crucial des étrangers. Malgré une indéniable crise de légitimité, le Président sortant eut un soutien proprement ivoirien, en l'occurrence celui d'une assez large majorité de Baoulé (ethnie dont est issu Houphouët et qui représente près de 10 % de la population totale de Côte-d'Ivoire), ainsi que le soutien confortable des gens du Nord, c'est-à-dire essentiellement des Malinké et des Sénoufo que les gens du Sud ivoirien appellent indifféremment et communément les Dioula. A leur propos, il me faut tout de suite faire une remarque importante (qui prendra toute sa signification plus au long du texte). Pour les gens du Sud, en effet, les gens du Nord ivoirien sont peu ou prou associés aux Maliens et aux Burkinabè qu'ils ont tendance à nommer de la même façon Dioula ; c'est dire aussi bien que, par rapport à l'identité nationale qui s'est largement faite autour de l'économie de plantation, soit dans les régions méridionales et forestières du pays⁵ (les régions écologiquement les plus riches et qui présidèrent justement au « miracle ivoirien »), les gens du Nord occupent une position singulièrement ambivalente : s'ils sont légalement des Ivoiriens à part entière, ils n'en appartiennent pas moins au monde du Nord et de la savane qui semble outrepasser les appartenances nationales, et possèdent donc au regard des gens du Sud un certain degré d'étrangeté.

De son côté, L. Gbagbo obtint un assez large succès parmi les couches jeunes de la population ivoirienne, parmi les étudiants, les chômeurs, tout

5. Cf. « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte-d'Ivoire » (*Cahiers des Sciences Humaines de l'ORSTOM*, XXI, n° 1, 1985) où avec J.-P. Chauveau nous avons développé l'idée que l'économie de plantation, depuis l'époque coloniale, a été le creuset d'une société civile et d'une identité ivoirienne.

particulièrement à Abidjan, et ceci toutes ethnies confondues. Il s'agit là, par rapport aux observations précédentes, d'un vote singulier et inédit qui témoigna d'un net rejet du régime, d'une aspiration à autre chose qu'aux sempiternels rappels des exploits d'Houphouët au temps colonial ou de ses « pensées » dans les médias officiels (notamment à la télévision toujours contrôlée par le pouvoir). Mais il obtint aussi une très forte audience parmi les populations du Sud et de l'Ouest ivoirien, chez les Agni, Abè, Attié, Adjukru, Bété, Dida, Guéré, etc. : autant de groupes ethniques qui ont participé au développement de l'économie de plantation, mais qui étaient en train de subir de plein fouet l'effrondement des cours du café et du cacao et nourrissaient, en tant qu'autochtones, de plus en plus de rancœurs à l'égard du pouvoir ainsi qu'à l'égard des étrangers et plus largement des allogènes ou allochtones (terme-clef sur lequel je reviendrai).

Ces dernières analyses du résultat des élections de 1990 appellent deux remarques :

1) Contre l'idée généralement admise suivant laquelle les États africains seraient des entités artificielles créées arbitrairement par le colonisateur, il existe bel et bien en Côte-d'Ivoire un sentiment national dont, au bout d'un siècle d'histoire coloniale et postcoloniale, l'opposition se révéla plus particulièrement dépositaire.

2) La revendication démocratique et cette conscience ivoirienne teintée de nationalisme et de xénophobie semblèrent aller de pair. Si l'on peut découvrir là des phénomènes observables ailleurs (notamment en Europe de l'Est), ils prennent cependant un caractère particulier par le fait qu'une question ethnique centralise les rapports ou les ambiguïtés entre volonté démocratique et sentiment nationaliste. Or, cette question se résume assez bien par la place stratégique occupée par le monde baoulé autour de laquelle s'est nouée quelque alliance avec les gens du Nord, et plus largement avec les étrangers, toutes choses qui paraissent précisément contestées par les gens du Sud et de l'Ouest.

Au total, il y a là une trame politico-ethnique que je vais tenter de démêler à travers une analyse historique remontant à l'époque coloniale où les rapports entre Ivoiriens et étrangers se poseront d'une manière plus pertinente sur le mode de relations et surtout de différends entre autochtones et allochtones. Cette analyse, nécessairement schématique, se présentera en trois tableaux, avec en final une relance de l'intrigue autour d'une mise en perspective relevant de la longue durée.

Premier tableau : la mise en forme inégale de la colonie ivoirienne ; valorisation de l'allogène, disqualification des autochones

Lorsqu'il fonde, en 1893, la Côte-d'Ivoire, le conquérant français est essentiellement installé sur le littoral oriental (communément appelé Basse-Côte), et ceci dans la continuité déjà séculaire d'Européens (principalement des Britanniques, les Français développant des stratégies commerciales et politiques surtout durant la deuxième moitié du XIX^e siècle) qui pratiquaient le négoce ou l'économie de traite avec les populations de cette région (Avikam, Alladian, Adjukru, Ebrié, etc.). Depuis cette installation côtière, le colonisateur n'a véritablement d'yeux que pour l'ensemble de la zone forestière qui représente pour lui une sorte de « terre promise » (« terre de Canaan » pour reprendre un mot d'époque) qu'attestaient déjà la production et le commerce de l'or, de l'ivoire, de l'huile de palme puis du caoutchouc ; terre qui s'embellissait de plus belle avec les perspectives qu'offraient l'exploitation du bois et l'introduction du café (dont il existait cependant des variétés locales) et du cacao.

Malheureusement pour le colonisateur, si la nature lui paraissait luxuriante et prometteuse d'une mise en valeur exceptionnelle, les habitants de la région sylvestre possédait des attributs tout à fait contraires. A ses yeux, cette région était occupée par des « peuplades » jugées primitives et parfaitement arriérées, surtout à l'Ouest où il considérait que les pratiques « anthropophagiques », sacrificielles et fétichistes n'étaient pas compensées comme au Centre et surtout à l'Est par des activités commerciales et par une « anarchie ordonnée » (référence ici aux royaumes agni et aux chefferies du pays baoulé et de certains peuples de Basse-Côte). En outre, l'appréciation des populations de la région forestière était d'autant plus sévère que la plupart d'entre elles (dont une partie des populations baoulé) offrirent de très vives résistances au conquérant français. C'est pourquoi, après avoir « pacifié » entre 1908 et 1913, à grands renforts militaires, cette vaste région du pays, le colonisateur eut à résoudre, suivant ses propres jugements, le hiatus qui existait entre une région potentiellement riche et des habitants réputés plongés dans un complet primitivisme, de surcroît hostiles à sa « mission civilisatrice » ; et il le résolut en considérant que les gens du Nord, particulièrement les Malinké, appelés couramment Dioula, qui habitaient un territoire de savane peu propice à une mise en valeur rapide, mais qui étaient issus d'un monde apparemment plus policé avec de fortes traditions commerciales, devaient en grand nombre migrer vers le Sud et constituer une « avant-garde économique du progrès » (les Sénoufo devaient être aussi amenés à migrer, mais parce qu'ils étaient considérés comme de « solides cultivateurs » et constituaient une excellente main-d'œuvre)⁶.

6. Sur ces questions on peut se reporter à l'article de J.-P. Chauveau, « La part baule : effectif de population et domination ethnique », *Cahiers d'Études Africaines*, 105-106,

Outre le rôle qu'ils devaient jouer dans la mise en valeur, et partant dans le commerce de la région forestière, les Dioula, par leur tradition musulmane, paraissaient représenter un assez bon instrument de lutte contre « l'animisme » qui dominait les mœurs des peuples forestiers, et un instrument considéré à l'époque plus efficace que les tentatives malheureuses d'évangélisation des missionnaires français⁷.

Il faut ajouter que mis à part les Dioula, qui pour les gens du Sud représentaient sinon des étrangers du moins des allogènes, l'administration coloniale recruta des auxiliaires africains (souvent issus des troupes coloniales qui ont mené la conquête et la pacification) d'origine sénégalaise et dahoméenne.

Bref, au moment même où se constituait la Côte-d'Ivoire en tant qu'entité géopolitique, la région qui était censée devenir le principal pôle de la mise en valeur coloniale, le Sud, fut l'objet à la fois d'une disqualification des autochtones et d'une valorisation de l'allogène du Nord ainsi que de l'auxiliaire africain non-ivoirien.

Second tableau : démarrage de l'économie de plantation et premières manifestations nationalistes sur fond d'autochtonie

Au début des années vingt, la Côte-d'Ivoire connut un tournant assez spectaculaire. Passé le long épisode des résistances indigènes, de la pacification et de « l'effort de guerre »⁸, le colonisateur pouvait s'employer enfin à mettre en valeur sa colonie ; ce qu'il fit, mais principalement en Basse-Côte et dans le Sud-Est, c'est-à-dire là où le commerce précolonial s'était surtout concentré, en s'engageant dans de vastes travaux d'infrastructure (installations portuaires qui annonçaient déjà la nouvelle capitale, Abidjan, diverses voies de communication, principalement le chemin de fer dont le tracé du Sud au Nord atteignait déjà les régions de savane), et en encourageant l'installation de colons européens, des exploitants forestiers (surtout dans le Sud-Est), et aussi des planteurs de café et de

XXVII-1-2, 1987, et à celui de J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes... l'État » in *L'État contemporain en Afrique* (Dir. E. Terray), L'Harmattan, 1987.

7. Nombre d'administrateurs, qui avaient été affectés en Afrique du Nord ou qui avaient auparavant participé à la colonisation de territoires à majorité musulmane, étaient assez férus d'islamologie, d'autant que l'orientalisme à cette époque était assez prisé. En outre, certains d'entre eux, qui étaient des républicains bon teint et anticléricaux, se plaisaient à railler les difficiles entreprises d'évangélisation des missionnaires.

8. Durant la Première Guerre mondiale, la colonie ivoirienne fut soumise à des réquisitions draconiennes de produits vivriers et à des enrôlements importants de « tirailleurs » pour le front européen.

cacao. Mais la grande affaire du pouvoir colonial résidait dans la diffusion du cacao auprès des populations indigènes (il s'y était déjà essayé avant la guerre, mais sans succès). Or, à sa grande surprise, lesdites populations firent bien plus qu'obéir à ses injonctions. Au tournant des années vingt, elles s'adonnèrent en effet précipitamment et assez massivement à la culture du cacao ; et elles s'y adonnèrent tellement bien que l'administration n'arrivait pas à leur fournir les semences nécessaires par suite de l'épuisement des stocks, et observait avec étonnement que les indigènes allaient quêter ces semences auprès des quelques planteurs européens, ou encore auprès des planteurs ashanti de la Gold Coast voisine. Les indigènes, touchés par ce que le colonisateur appela un véritable « engouement », étaient, en l'occurrence, une partie des gens de Basse-Côte, et surtout les populations agni du Sud-Est ivoirien.

Ce démarrage de « l'économie de plantation indigène » présente d'autres caractéristiques tout à fait intéressantes. Ainsi, les Dioula, qui devaient essentiellement exercer des activités de commerce (et urbaniser de la sorte les postes coloniaux), outrepassèrent, pour nombre d'entre eux, les fonctions que le colonisateur leur avait assignées en s'immisçant directement dans la production arboricole, c'est-à-dire en négociant avec les autochtones la possibilité de devenir à leur tour planteurs de cacao. Mais, outre les Dioula, de nombreux Baoulé, originaires du Centre ivoirien (la plus grande partie du pays baoulé étant impropre à la cacaoculture) et fuyant notamment le « travail forcé », imposé et réglementé⁹ par les autorités coloniales depuis plusieurs années, vinrent également s'installer dans le Sud, principalement en pays agni où ils s'offrirent comme main-d'œuvre aux planteurs locaux tout en négociant l'accès à la terre pour s'adonner également à la cacaoculture.

Bref, le développement inaugural du cacao dans les régions de Basse-Côte et du Sud-Est échappa pour une large part au colonisateur, et s'il considéra que ce développement était passablement « anarchique », il ne put, au total, que s'en satisfaire, puisque grâce à la multiplication des planteurs la production cacaoyère globale progressait rapidement.

En fait, ce démarrage inattendu inaugurerait un système de production, et plus largement socio-économique, voire socio-politique, fondé sur de multiples rapports (rapports fonciers, rapports de travail) entre des autochtones et des allochtones qui ne cessera, au fil des décennies, de s'étendre à l'ensemble de la région forestière et de présider à la croissance de l'économie ivoirienne. Mais, avant de dérouler plus précisément ce fil, restons quelques instants encore dans ces années vingt, car s'y est nouée une pre-

9. Le « travail forcé », instauré depuis le début du siècle, obligeait les localités indigènes à fournir un quota de main-d'œuvre pour être employée quasi gratuitement sur les chantiers publics et, souvent aussi, sur les exploitations privées des colons européens.

mière intrigue par laquelle l'identité ivoirienne se profila précisément autour du rapport à l'allochtone et à l'étranger.

Au cours des années trente, une association indigène conquiert une place importante dans un espace public que les autorités coloniales entendaient développer dans les strictes limites d'une évolution prudente et mesurée des « mentalités » locales. Or cette association eut aussitôt, au travers même de son intitulé, une signification largement politique puisqu'elle se dénommait sous le sigle courant d'ADIACI, « Association de Défense des Intérêts des Autochtones de Côte-d'Ivoire ». Le mot « autochtone » était ainsi pour la première fois légalisé, et en quelque sorte plus précis que son équivalent « indigène » dans la mesure où il impliquait tous ceux qui, de Basse-Côte et surtout du pays agni, estimaient être à la pointe de la mise en valeur coloniale, en l'occurrence des planteurs, mais aussi ceux qu'on appelait les « évolués » parce qu'ils étaient allés à l'école des Français, notamment des missionnaires, et qui, précisément, étaient à la tête de l'ADIACI¹⁰.

A travers cette association, les « autochtones », et particulièrement le monde agni, réalisèrent deux choses importantes.

D'une part, ils corrigèrent l'image globalement négative des peuples de la forêt, même si, par leur « anarchie ordonnée » ou leurs capacités de commerce, ils étaient apparus aux yeux du colonisateur comme les moins « mauvais » des autochtones de la région sylvestre ; et ils la corrigèrent par le seul fait de représenter le premier pôle de développement de la colonie ivoirienne.

D'autre part, sous le vocable important d'autochtones, ils firent plus que redorer le blason des peuples forestiers ; ils en devinrent les porte-parole ou l'avant-garde en incarnant avant la lettre une sorte de conscience nationale ; mais une conscience nationale bien particulière car elle se constitua sur un mode revendicatif à l'égard des étrangers et plus généralement des allogènes. En effet, l'ADIACI protesta auprès de l'administration coloniale de son emploi excessif de Sénégalais et surtout de Dahoméens, et demanda à ce que soient recrutés à leur place des « évolués » autochtones. Mais elle protesta aussi contre les Dioula et contre les Baoulé qui, manifestement, ne se satisfaisaient pas de leurs activités commerciales ou de leur rôle de main-d'œuvre, mais s'approprièrent, selon elle, les terres des autochtones, particulièrement agni. Et, pour cela, l'Association s'appuya sur le « coutumier » établi par deux administrateurs, Clozel et Villamur¹¹, qui avaient codifié le droit éminent des souverains agni sur leur territoire et l'inaliénabilité des terres, toutes choses vis-à-vis

10. Cf. J.N. Loucou, « Aux origines du parti démocratique de Côte-d'Ivoire », *Annales de l'Université d'Abidjan*, Sér. I, TV, Histoire, 1977.

11. Cf. J. Clozel et R. Villamur, *Les coutumes indigènes de la Côte-d'Ivoire*, Ed. A. Challamel, 1902.

desquelles les planteurs agni avaient été de fait assez peu respectueux puisqu'ils avaient cédé d'importantes réserves forestières aux allogènes.

Troisième tableau : la place privilégiée de l'allochtonie dans l'expansion de l'économie de plantation

Nous sommes deux décennies plus tard, dans les années quarante-cinquante. Le paysage ivoirien a singulièrement changé. Le pivot de l'économie de la colonie n'est plus exactement représenté par les régions de Basse-Côte et du Sud-Est (même si la cacaoculture continue à s'y développer). L'exploitation cacaoyère indigène, relayée par celle du café, s'est étendue à d'autres régions de la zone forestière, notamment au Sud du pays baoulé pour le café, et surtout à l'Ouest ivoirien où l'on cultive aussi bien le café et le cacao.

A la différence de ce qui s'était passé dans les années vingt en pays agni, l'État colonial sembla, cette fois-ci, assez bien contrôler la situation, principalement dans l'Ouest réputé être la région la plus propice à l'exploitation des deux cultures. Il encouragea l'immigration, notamment celle des gens du Nord (Dioula et Sénoufo), des Baoulé qui trouvèrent là, après le Sud-Est, un nouveau front de stratégies foncières, et aussi des Voltaïques dont il organisa l'acheminement avec détermination et l'État colonial favorisa d'autant mieux l'implantation de tous ces allogènes que les autochtones de la région, tout particulièrement les Bété, étaient considérés par lui comme l'un des « pires » peuples de la zone forestière, notamment dans le domaine agricole où leur réputation était celle de piètres cultivateurs.

Bref, la situation dans l'Ouest forestier ressemblait à celle du Sud-Est deux décennies plus tôt puisqu'un même type d'activité agricole, un même type d'économie de plantation mit en présence autochtones et allogènes. Mais elle s'en différençait en ce que la présence allogène y fut, d'entrée de jeu, plus ample et plus diversifiée et parce que les autochtones de la région, particulièrement les Bété, éprouaient quelques difficultés, à la différence des Agni, à contrôler la situation et à faire entendre leur voix.

En outre, dans ces années quarante-cinquante, le paysage ivoirien changea également sur le plan politique. En effet, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le régime colonial se libéralisa ; il concéda à ses administrés la liberté syndicale, puis celle de fonder des partis politiques. C'est ainsi que fut créé en 1944 le Syndicat Agricole Africain dont l'objectif premier visait très directement le régime colonial. Il s'agissait pour lui d'obtenir l'abolition du travail forcé qui, depuis le début du siècle, avait obligé les populations indigènes à fournir des prestations de travail à l'ad-

ministration coloniale et aux quelques centaines de colons européens qui détenaient des chantiers forestiers et de vastes plantations de café et de cacao ; de contester un régime colonial qui de surcroît payait les produits d'exportation fournis par les indigènes deux fois moins chers que ceux vendus par les colons européens. Mais au-delà de ce combat crucial, le Syndicat Agricole Africain, qui fut immédiatement dirigé par F. Houphouët (on pourrait presque dire rétrospectivement que son règne débuta à cette époque), présentait des caractéristiques bien intéressantes. Il était en effet composé, surtout au plan de sa direction, d'individus issus de l'économie de plantation indigène et plus particulièrement d'un monde de planteurs tout à la fois aisés et à forte coloration allogène. Par contraste avec une faible représentation des autochtones de l'Ouest et du Sud-Est ivoirien, c'est-à-dire des Bété et des Agni, on y comptait une majorité d'originaires du Nord et des Baoulé (parmi lesquels son leader, F. Houphouët).

Il convient ici de préciser certains points, car si l'on peut aisément comprendre que les Dioula soient, en tant que gens du Nord venus dans le Sud, des allogènes, les choses sont un peu moins claires en ce qui concerne les Baoulé puisqu'ils ressortissent à la zone forestière et peuvent être aussi bien rangés dans la catégorie des autochtones produisant, en certaines régions de leur territoire, du café. S'impose donc une clarification de la position du monde baoulé en ces années d'évolution rapide de la colonie ivoirienne.

D'abord, dès cette époque, les Baoulé représentaient certainement la composante ethnique la plus importante, sur le plan démographique, de la colonie. Ensuite, après avoir offert au début du siècle de vives résistances au conquérant français, ils continuèrent bien souvent à ne pas se soumettre aux contraintes coloniales en fuyant les réquisitions de travail et en développant une sorte d'économie informelle difficilement contrôlable par l'administration coloniale. C'est ainsi qu'ils migrèrent dans les villes de Basse-Côte en s'adonnant à diverses activités de commerce et d'artisanat, qu'ils se spécialisèrent dans la production et la vente de certains produits vivriers ; mais c'est ainsi surtout qu'ils s'installèrent dans le Sud-Est comme main-d'œuvre des planteurs agni et y développèrent des stratégies d'appropriation foncière. Et ils migrèrent d'autant mieux en pays agni (et parfois aussi chez les Ashanti de Gold Coast) que le pays baoulé est presque partout impropre à la cacaoculture.

Enfin, s'ils s'adonnèrent, à partir des années trente, dans le sud du pays baoulé, à la culture du café, cela ne suffit pas à ralentir leurs migrations. Encouragées par l'État colonial, celles-ci furent au contraire relancées en direction de l'Ouest ivoirien où ils devinrent, encore plus résolument que dans le Sud-Est, des allochtones (c'est-à-dire des allogènes accédant à la terre) en compagnie des Dioula puis des Voltaïques.

Au total donc, les Baoulé occupèrent, dès le début des années quarante, une position centrale et dominante. S'ils restèrent des autochtones, appartenant peu ou prou au Sud de la colonie, ils devinrent surtout des allogènes ou plutôt des allochtones prêts à aller là où le café et le cacao sont cultivables¹². C'est donc assez naturellement qu'ils s'allièrent, au sein du Syndicat Agricole Africain, aux gens du Nord puisque, comme eux, ils étaient en train de se disséminer dans toute la zone forestière. Pour l'heure, les Voltaïques (les futurs Burkinabè), encore insuffisamment nombreux, ne constituèrent pas une base possible d'alliance, car le Syndicat entendait détourner au profit des planteurs ivoiriens une main-d'œuvre allogène que l'État colonial voulait principalement destiner aux plantations européennes.

Par conséquent, le SAA, ainsi que le Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire, qui fut fondé en 1946 et dont Houphouët devint tout naturellement le leader, incarnèrent tous deux le mouvement de l'allochtonie contre l'autochtonie ; et ils l'incarnèrent d'autant mieux que d'autres syndicats et d'autres partis émergèrent à la même époque dont les plus importants représentaient précisément le mouvement inverse. Ainsi, un syndicat puis un parti apparurent en 1946, représentant principalement le monde agni, qui, dans la mouvance de l'ADIACI, affichèrent encore plus nettement la défense des intérêts autochtones ; des autochtones agni qui ne migraient guère, sauf en direction d'Abidjan lorsqu'une formation scolaire les poussait à chercher un emploi salarié, et qui tentaient là, au travers d'organes nouveaux, de sauvegarder, face au PDCI, le leadership politique qu'ils avaient acquis dans les années vingt.

Un scénario presque similaire se déroula dans l'Ouest ivoirien où un mouvement politique (le Mouvement Socialiste Africain), indépendamment de celui des Agni, après une brève liaison avec le PDCI, s'opposa de plus en plus nettement au parti d'Houphouët.

Le déroulement et l'issue de l'intrigue sont assez connus. Le PDCI s'affirma de plus en plus nettement comme un parti dominant, et ceci d'autant mieux qu'Houphouët-Boigny (« Boigny » qui signifie en langue baoulé le « bélier » s'ajoutant à Houphouët, semble-t-il en 1946, comme pour marquer cette nouvelle donne politique) devint un personnage prestigieux, celui qui réussit, en tant que député au parlement français, à faire abolir le travail forcé, et qui occupa à plusieurs reprises des fonctions ministérielles au sein du gouvernement français (1957-58). L'indépendance survenant en 1960 ne constitua pas une véritable rupture, sinon qu'elle mit fin au multipartisme qui avait vu le jour au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Le régime qu'Houphouët-Boigny instaura sur la base d'un parti unique, le PDCI, épuré de ses éléments contestataires, fut, en effet, dans la

12. J.-P. Chauveau, *La part baule... op. cit.*

droite ligne de l'époque antérieure. L'allochtonie resta plus que jamais le principal ressort de l'expansion spectaculaire de l'économie de plantation amenant la Côte-d'Ivoire, dans les années soixante-dix, à se flatter du titre de premier producteur mondial de cacao tout en occupant une très honorable place dans l'exportation du café. Baoulé, Dioula et Burkinabè (ceux-ci migrant en Côte-d'Ivoire d'une manière de plus en plus massive) se répandirent, parfois concurrentiellement, dans la forêt ivoirienne, particulièrement dans l'Ouest et surtout dans le Sud-Ouest où les réserves sylvestres et le faible peuplement autochtone donnèrent libre cours à leurs stratégies foncières. Le mot d'ordre lancé par Houphouët dès le début des années soixante, « la terre est à celui qui la cultive », orchestra sans ambiguïté le principe de l'allochtonie triomphante.

Sur le plan politique, la position centrale et ambivalente du monde baoulé (c'est-à-dire à la fois autochtone et allogène) se traduit par une importante représentation, outre Houphouët-Boigny, de ses ressortissants au sein des plus hautes instances du parti et de l'État.

Une sorte de souveraineté baoulé s'installa donc, mais dont le ressort ne fut pas à proprement parler « tribaliste » ; car c'est sur la base d'une telle souveraineté qu'Houphouët entendit faire de la Côte-d'Ivoire un « melting pot », accueillant quantité de ressortissants de l'Afrique de l'Ouest et qui, de la sorte, pourrait devenir une « petite Amérique ». L'homme qui s'était opposé à la frange panafricaine du RDA (c'est-à-dire celle qui entendait modifier les frontières coloniales pour créer de nouvelles entités géopolitiques) en voulant conserver les ex-colonies en l'état, révélait ainsi son dessein de faire de son pays un monde panafricain à lui tout seul ; du reste, il proposa en 1966, à l'époque où l'on parlait à qui mieux mieux du « miracle ivoirien », d'accorder la double nationalité à tous les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest.

Mais cette proposition ne reçut pas l'assentiment du parlement ivoirien ; curieusement, malgré toute son autorité, Houphouët n'insista pas, comme s'il avait éveillé une fibre nationaliste au sein d'une instance qui manifestait, par ailleurs, crainte et fidélité à l'égard du Président.

Retour aux élections

Par ce bref parcours historique, on dispose, me semble-t-il, d'éléments d'interprétation de ces étranges élections qui se sont déroulées en 1990. Houphouët, au-delà des irrégularités en tout genre, a été réélu sur la base de ce qui a fondé et fortifié son régime, à savoir sur la base d'une transformation continue des forêts du Sud en plantations de café et de cacao ; processus par lequel les allogènes furent amenés et encouragés à y occu-

per des positions fortes, voire dominantes, comme dans le Sud-Ouest où Dioula et surtout Baoulé et Burkinabè sont infiniment plus nombreux que les autochtones.

Mais l'économie de plantation ivoirienne, à la fin des années quatre-vingts, subissait de plein fouet la chute spectaculaire des cours du café et du cacao. Or, bien qu'elle affectât tout le monde, les autochtones comme les allochtones, cette crise révélait cependant quelques notables différences entre les deux types de population. En effet, les allogènes entendaient, malgré tout, conserver la position qu'ils avaient acquise lorsque l'économie de plantation était encore florissante, c'est-à-dire, pour bon nombre, maintenir leur position économique et surtout le patrimoine foncier que le mot d'ordre « la terre est à celui qui la cultive » leur avait permis d'obtenir ; et ceci vallait aussi bien pour les Burkinabè qui, pour avoir fourni le gros de la main-d'œuvre ivoirienne (dans l'agro-industrie comme dans l'agriculture paysanne), n'en étaient pas moins nombreux à avoir acquis le statut de planteur à part entière. Et pour maintenir cette position, les allogènes développèrent des stratégies de conversion économique où, à côté de plantations désormais peu rentables, ils s'investirent assez bien dans la production et la commercialisation de vivriers et dans l'élevage. Quant aux autochtones, ils furent bien souvent perdants sur tous les tableaux ; non seulement leurs plantations étaient de moins en moins rémunératrices, mais, comme les allochtones se trouvaient massivement installés sur leur territoire et leur terroir (ce qui provoquait, en certaines régions, des situations de saturation foncière), ils semblaient peu en mesure d'avoir les mêmes initiatives économiques qu'eux, si ce n'est parfois, lorsque le rapport de forces le permettait, en tentant de leur imposer quelque rente foncière. De surcroît, les populations autochtones, ayant, au temps de la croissance ivoirienne, beaucoup investi dans la scolarisation des jeunes avec l'espoir de les voir occuper des places intéressantes dans la fonction publique, étaient confrontées non seulement aux difficultés de payer inscriptions et fournitures, mais surtout au manque de débouchés ; ce qui posait, et qui pose toujours, le grave problème du maintien ou du retour à la terre des jeunes dans un contexte de crise et de compétition économique et foncière.

On comprend donc assez bien pourquoi une majorité d'autochtones de la zone forestière a voté pour le candidat de l'opposition, L. Gbagbo, qui est lui-même un originaire de l'Ouest ivoirien, du pays bété particulièrement touché par la crise, la « colonisation » allogène et par des problèmes de saturation foncière. Mais il est patent que ce vote signifiait bien davantage qu'un simple ressentiment des autochtones à l'égard des allochtones. Il était l'indice d'une crise politique qui affectait très directement l'identité ivoirienne telle qu'elle s'est constituée depuis l'époque coloniale. Rappelons-nous, en effet, que les autochtones de la région forestière ont été d'entrée de jeu disqualifiés par le pouvoir colonial, et que c'est la figure

de l'allogène qui eut principalement sa faveur, notamment celle du Dioula. Certes, parmi les autochtones du Sud, les Agni réussirent-ils à tirer leur épingle du jeu en devenant les fers de lance de l'économie de plantation indigène ; mais ils perdirent assez vite leur leadership au profit du monde baoulé qui s'installa rapidement en pivot central de la société ivoirienne et donna encore plus d'ampleur aux migrations allogènes, tout en se faisant peu ou prou l'allié des Dioula puis des Burkinabè.

Il faut préciser que durant la période du « miracle ivoirien » (début des années soixante, fin des années soixante-dix), se manifestèrent des oppositions au régime d'Houphouët-Boigny. Or, ces oppositions sont toutes venues des autochtones du Sud ivoirien, des Bété, des Abè, des Agni. Et, presque à chaque fois, elles ont assorti à leur dénonciation du régime, de son autocratie, ce qu'on pourrait appeler une idéologie d'autochtonie, s'en prenant tout particulièrement à l'appropriation des terres par les allogènes, qu'ils fussent Dioula, Burkinabè ou Baoulé.

Le vote pour l'opposition en 1990 a donc une signification hautement historique. Sur fond de crise économique et d'émancipation démocratique, il eut, me semble-t-il tout particulièrement, la signification de vouloir inverser le cours de l'Histoire, c'est-à-dire annuler les disqualifications et les défaites successives des autochtones, d'orchestrer en quelque sorte la revanche des premiers arrivants sur les nouveaux venus, quitte à remettre en question cette souveraineté baoulé qui joua sans cesse de sa double appartenance à l'autochtonie et à l'allochtonie.

Pour conclure : le point de vue de la longue durée

Ces nouvelles expressions de « premiers arrivants » et de « nouveaux venus » me conduisent à clore mon propos par un changement de point de vue ; un point de vue plus anthropologique qui me semble poser d'une manière plus aiguë le problème de l'identité ivoirienne, de son rapport à l'Autre, à l'étranger ou à l'allochtonie.

J'ai mentionné plusieurs sociétés ou ethnies ivoiriennes, telles que les Baoulé, les Bété, les Agni, etc. Or, si on les considère dans leur cadre traditionnel ou plutôt anté-colonial, on peut affirmer qu'aucune d'elles ne peut revendiquer une autochtonie absolue. En effet, leurs diverses histoires de peuplement révèlent que toutes ces ethnies sont issues de vagues migratoires qui se sont déroulées à des époques variées, et qu'au contraire elles reposaient davantage sur l'allochtonie que sur l'autochtonie. Nombre d'entre elles sont du reste le produit de métissages, c'est-à-dire du mélange ou de la rencontre de groupes venus de tel endroit avec des populations venues de tel autre.

Cependant, la question des premiers arrivants et des nouveaux venus y constituait un ressort politique essentiel que je résumerai par la proposition suivante : compte tenu des vagues migratoires successives, les nouveaux venus ont toujours eu tendance à prendre le pas sur les premiers arrivants ; et tout en enclenchant un processus plus ou moins net d'assimilation, ce sont eux, les nouveaux venus, qui placèrent, tantôt par la violence, tantôt par la négociation ou le contrat, les premiers arrivants en position d'autochtones, c'est-à-dire dans une position de subordination. Assez souvent, du reste, les nouveaux venus en tant que « gens du pouvoir » réservaient aux premiers arrivants des fonctions rituelles en tant que « gens ou maîtres de la terre ». Mais cette maîtrise en matière religieuse n'était, en fait, que l'envers d'une subordination en matière politique.

Ces propositions générales (qui mériteraient certainement des nuances ou des précisions selon les sociétés) nous amènent immédiatement sur le terrain de la longue durée. En favorisant l'allochtonie (dioula, baoulé, burkinabè), l'État colonial, très probablement à son insu, et le régime ivoirien plus délibérément n'ont fait que perpétuer un ressort politique qui existait de longue date au sein des sociétés précoloniales.

C'est dire du même coup le caractère inédit des revendications autochtones qui ont vu le jour dès la fin des années vingt en pays agni puis, plus tard, dans l'Ouest, et surtout celles qui se manifestèrent à l'occasion des élections de 1990 où le monde autochtone du Sud, en votant majoritairement pour l'opposition, visait dans une même contestation le régime d'Houphouët-Boigny et la massive présence allogène.

Il me semble que l'on ne peut comprendre ce caractère inédit qu'en le référant à la formation d'une identité ivoirienne, ou mieux à la formation d'un État-Nation. Dans cette perspective, on pourrait dire que la véritable rupture qu'a instaurée la colonisation au regard des ressorts de la longue durée, c'est d'avoir précisément contribué à la formation d'une entité géopolitique ivoirienne qui s'est cristallisée dans la région forestière par le développement des plantations indigènes et par les rapports et conflits entre autochtones et allochtones qui l'ont accompagné.

De sorte que les revendications d'autochtonie ne furent jamais strictement des revendications ethniques ou tribalistes. C'est en tant qu'Ivoiriens que les Agni, Bété ou autres s'en prirent aux allogènes ; et c'est comme profondément ivoirienne, affichant un sens aigu du bien national, que l'opposition s'en prit au régime d'Houphouët-Boigny. Régime dont la seule parade à sa perte de légitimité et le seul moyen de se perpétuer consista bel et bien à avoir recours une ultime fois aux allogènes, et particulièrement aux Burkinabè qui, à la différence des Baoulé ou des Dioula ivoiriens, peuvent être effectivement désignés comme des étrangers.

Sur fond de crise et d'émancipation démocratique, la situation politique de la Côte-d'Ivoire laissait ainsi entrevoir un remaniement identi-

taire où les autochtones du Sud, les premiers arrivants, pourraient prendre le pas, pour la première fois, sur les allogènes ou les nouveaux venus.

Reste, dans ce contexte de crise et de possible remaniement identitaire, la question posée par cette sorte de fil rouge qui lie, depuis les années quarante, le monde baoulé au pouvoir ivoirien sous le double registre de l'autochtonie et de l'allochtonie. A cet égard, il n'est pas du tout indifférent qu'Houphouët ait fait de son village, Yamoussoukro, la capitale politique du pays ; à travers cette étonnante métamorphose, il a, en quelque sorte, consacré le miracle ivoirien (la basilique valant littéralement comme sacre) au cœur du pays baoulé, comme s'il voulait éterniser ce fil rouge.

La question est donc la suivante : si les Baoulé sont devenus bien souvent des allogènes, ils n'en appartiennent pas moins à cette région qui, pendant soixante ans, a fait la prospérité et l'identité du pays et peuvent, autant que les autres, revendiquer une certaine autochtonie et une même conscience nationale (tous les Baoulé n'ont d'ailleurs pas apporté leur soutien à Houphouët-Boigny lors des élections en 1990). Par conséquent, leur contester cela serait pour le moins une erreur d'appréciation et comporterait le risque de faire de la Côte-d'Ivoire un vaste espace de différends ethniques.

Toutefois, dans la perspective d'un remaniement ou d'une refondation identitaire, ce fil rouge, qui lie le régime d'Houphouët-Boigny au monde baoulé et plus globalement à l'ensemble des allogènes ou des étrangers, pourrait se distendre par un nouvel usage de la distinction politique entre premiers arrivants et nouveaux venus. C'est en effet une chose connue de la plupart des Ivoiriens que les Baoulé se sont installés tardivement sur leur actuel territoire. Venant du monde ashanti (situé dans l'actuel Ghana), ils s'y sont progressivement installés au cours du XVIII^e et du XIX^e siècle, tandis qu'il y avait déjà des autochtones ou des premiers arrivants, et que le reste de la région forestière était déjà largement peuplé, notamment par les Agni qui les avait précédés, venant aussi du monde ashanti, mais surtout par les gens de l'Ouest comme les Bété qui étaient installés de longue date dans cette région. Dès cette époque déjà, le monde baoulé, organisé en chefferies, avait pratiqué une politique d'assimilation des autochtones et des stratégies d'accueil des étrangers. Autrement dit, ils sont bel et bien des « nouveaux venus » qui ont conquis en l'espace de deux siècles (couvrant les périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale) une position dominante ; et ils peuvent être d'autant mieux considérés comme des « nouveaux venus » que les gens de l'Ouest tout particulièrement se considéraient, quant à eux, comme les plus anciennement installés en Côte-d'Ivoire, du moins tel est le point de vue qui semble prédominer.

Par conséquent, au-delà de la crise du régime et de la perspective d'un changement démocratique, il ne fut pas du tout indifférent que le Baoulé Houphouët-Boigny ait eu pour adversaire le Bété L. Gbagbo, en quelque sorte le « nouveau venu » face au « premier arrivant ». Finalement, tout se

passé comme si une part importante des enjeux de la Côte-d'Ivoire se jouait sur la longue durée, sur un vieux ressort politique des sociétés africaines et sa possible inversion ; tout se passe comme si l'amorce d'un processus démocratique pouvait permettre aux autochtones, aux premiers arrivants de prendre une place, un pouvoir qu'ils n'ont jamais eu et d'être ainsi le fleuron d'une identité ivoirienne rénovée.

Ces dernières considérations ne sont pas pure spéculation. En ces temps d'après « Houphouët-Boigny », il est patent que nombre des ressorts qui ont fait l'identité ivoirienne sont aujourd'hui mis à nu, tout particulièrement les rapports entre ivoiriens et étrangers, entre autochtones et allochtones. Le fait qu'il y ait aujourd'hui discussion, en vue des élections présidentielles de 1995, sur la question de l'ivoirité en est un indice. Le fait aussi que les douloureuses répressions qui ont touché, dans les années soixante-soixante-dix, le monde agni, abbey, bété, soient mises sur la place publique, constitue une manière de « réembrayer » l'histoire ivoirienne en refusant de faire l'impasse sur les injustices qui ont été commises à l'égard de certaines populations autochtones. L'amplification du processus de démocratisation est très certainement à ce prix, c'est-à-dire à celui de manifester une volonté tout à la fois populaire et nationale de réparer les iniquités et de rééquilibrer les rapports entre Ivoiriens et Étrangers, entre autochtones et allochtones. Mais comme tous les tournants historiques importants, celui-ci comporte quelque danger, le danger que la question ethnique ne devienne, à l'intérieur du pluralisme politique retrouvé, une question trop centrale, que les contestations du fil rouge évoqué précédemment et des faveurs accordées à l'allochtonie ne favorisent de part et d'autre des crispations identitaires. Nommer le danger, n'est-ce pas une façon de le conjurer ?